

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 13 AVRIL 2017 A 18H30
- SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL -**

Présents : MAMET Bernard – MATHEZ Christophe – BONNEFOY Robert - BERTHET Annie – BOURQUI Gilles - DEMOLY Fabienne – LACROIX Jean-Sébastien – CRETIN Claire - GRENIER Sandrine - BENOIT-GUYOD Sébastien - GALLOIS Delphine - BOURLAND Frédéric – JEANNEROD Françoise – GENRE Annie – DESPREZ Alain – CHARDON Laurent - CLERC Nicolas – CAILLAT Marie-Carmen – PROST Marcel – GANGNERY Véronique

Trésorerie de Morez : Mme Virginie PROUVEUR

Absents: BOUTERAON Elisabeth (pouvoir à Delphine GALLOIS) – Fabien CHAVIN-GAZALIER (excusé) – Lionel DELEPOUVE

Secrétaire de séance : Laurent CHARDON

Le 13 avril 2017, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 à la salle du Conseil Municipal de la Mairie sous la présidence de Bernard MAMET, Maire. Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire remercie les conseillers, auditeurs présents et leur souhaite la bienvenue.

M. le Maire accueille Mme PROUVEUR, nouvelle Trésorière en remplacement de M. Thierry CHEVALLIER. Mme PROUVEUR se présente.

M. le Maire établit l'ordre du jour suivant :

1 – Désignation d'un secrétaire de séance

2 – Approbation du compte-rendu de la séance du 2 mars 2017

3 – Finances :

3.1 Comptes administratifs 2016

- a) compte administratif 2016 du budget principal de la commune
- b) compte administratif 2016 du budget annexe de la chambre funéraire
- c) compte administratif 2016 du budget annexe du lotissement Les Crêtets
- d) compte administratif 2016 du budget annexe de la ZA André Lizon
- e) compte administratif 2016 du budget annexe de la ZA du Bois de l'Ours

3.2 Approbation des comptes de gestion 2016

3.3 Affectation des résultats

- a) budget principal de la Commune
- b) budget principal de la chambre funéraire

3.4 Vote des taux d'imposition

3.5 Subvention de fonctionnement au budget annexe de la chambre funéraire

3.6 Subvention de fonctionnement au CCAS

3.7 Budgets primitifs 2016

- a) budget principal de la commune
- b) budget annexe de la chambre funéraire
- c) budget annexe du lotissement Les Crêtets

4 – Dissolution des budgets annexes de la ZA André Lizon et de la ZA du Bois de l'Ours

5 – Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école privée sous contrat d'association Notre Dame des Neiges

6 – Participation des communes extérieures aux dépenses de fonctionnement des écoles publiques accueillant des enfants de ces communes - Année 2016-2017

7 – Tarifs d'urgence à la crèche

8 – Indemnité de fonction au Maire et aux adjoints : application de l'indice terminal

9 – Nouvelle délégation de compétence au Maire concernant la délimitation des terrains communaux

10 – SIDEC :

- Affaire n° 17 36014 – Electrification rurale – Renouvellement matériel vétuste 6^{ème} tranche

- Les Crêtets : travaux d'éclairage public et d'électrification

11 – Bilan forestier 2016 et programme de travaux 2017 – Forêt du Risoux et alpage de La Pillarde

12 – Travaux ENEDIS : convention de servitude de passage

13 – Adhésion 2017 au Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et du Jura (CAUE)

14 – Motion de soutien à l'Association Mouchard TGV TER

15 – Liste des marchés signés par M. le Maire

16 – Questions et informations diverses

1 – Désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne à l'unanimité Laurent CHARDON secrétaire de mairie.

2 – Approbation du compte-rendu de la séance du 2 mars 2017

M. le Maire demande au Conseil Municipal s'il a des remarques à formuler sur le compte-rendu de la séance du 2-mars 2017.

Aucune remarque n'étant faite, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 2 mars 2017 par 20 voix pour et 1 abstention de Claire CRETIN car elle était absente lors de cette réunion.

3 – Finances :

M. le Maire indique que le budget 2017 est maîtrisé en fonctionnement avec la baisse des dotations de l'Etat réduite de moitié et malgré l'augmentation des prélèvements obligatoires (FPIC + FNGIR). En investissement, le budget est plus offensif avec un montant de plus de 5 millions.

En termes de fiscalité, M. le Maire ne propose pas d'augmentation des taux d'imposition. Il précise que la communauté de communes de la station des Rousses a augmenté ses taux de 2%. La commune maintient donc les taux de 2016.

Christophe MATHEZ Adjoint délégué aux finances présente les comptes administratifs 2016 et les budgets primitifs 2017, avec le programme de travaux suivant :

- Traversée de la RN5 : une somme de 100 000 € est inscrite en 2017 pour des études car la DIR demande des plans de structure et des coupes. Il faut missionner un bureau d'étude structure pour ce travail supplémentaire. La Direction Interdépartementale des Routes est d'accord avec le projet qui débutera en 2018. La commune doit solliciter une subvention à la DIR EST avant septembre 2017 pour financer l'enrobé de la RN5.

Les élus et la DIR EST ont des objectifs différents concernant les circulations piétonnes et routières.

Les travaux sont estimés à environ 3.5 millions de travaux sans les études.

M. le Maire précise que la commune est en phase d'acquisition foncière pour la création du rond-point à l'entrée sud.

- lotissement les Crêtets : Christophe MATHEZ indique qu'il est en attente du devis d'aménagement d'un carrefour giratoire vers le Grépillon et des travaux de sécurisation de la rue du Clos Cappérony. Les ventes des terrains ne pourront pas se faire tant que le délai de purge des recours contentieux n'est pas atteint après le dépôt du permis d'aménager qui est affiché depuis aujourd'hui. Pour les petits collectifs, la municipalité souhaite lancer un appel à projet.

- programme de voirie 2017 : parmi les travaux routiers, la route qui monte au Risoux sera refaite. Elle est financée à 50% par le gestionnaire de la carrière.

- ZA du Bois de l'ours : la compétence a été transférée par la loi NOTRe depuis le 01/01/2017 aux communautés de Communes. Un accord a été trouvé avec la communauté de communes de la station des Rousses : soit la commune vend en direct aux acquéreurs, soit la commune vend à la communauté de communes au prix déterminé par délibération du conseil municipal. Pour l'entretien de la zone, la commune fera un transfert de fiscalité.

M. le Maire précise que le périmètre a été défini pour le transfert avec la Communauté de Communes qui correspond au périmètre des travaux de la zone et un accord est intervenu pour une fiscalité additionnelle. A la prochaine réunion du conseil municipal, M. le Maire proposera une convention de gestion avec la Communauté de Communes pour finaliser cette zone.

Christophe MATHEZ ajoute que cette zone ne va pas porter ombrage aux commerces du centre-ville. Il n'est pas prévu de discothèque mais un projet ludique et touristique.

M. le Maire remercie Christophe MATHEZ de sa présentation et se retire. Il confie la présidence au doyen, Marcel PROST pour le vote des CA

Marcel PROST fait procéder au vote des comptes administratifs 2016 qui s'établissent dans les grandes lignes comme suit :

3.1 Comptes administratifs 2016

a) compte administratif 2016 du budget principal de la commune

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Nature	Libellé compte	Budget 2016	Réalisations
	CHAPITRE 011 CHARGES A CARACTERE GENERALE	1 322 000,00	1 185 172,67
	012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 163 500,00	2 149 029,82
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	466 712,00	465 403,12
	66 CHARGES FINANCIERES	131 000,00	193 013,97
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 000,00	3 011,14
	014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	399 288,00	399 288,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	142 500,00	246 111,83
022	DEPENSES IMPREVUES	1 492,00	0,00
002	DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00	0,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	671 948,00	0,00
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 304 440,00	4 641 030,55

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Nature	Libellé compte	Budget 2016	Réalisations
	CHAPITRE 70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	577 607,00	619 488,62
	CHAPITRE 73 IMPÔTS ET TAXES	2 387 345,00	2 519 989,64
	CHAPITRE 74 DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 198 372,00	1 363 181,06
	CHAPITRE 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	721 000,00	724 183,97
	CHAPITRE 76 PRODUITS FINANCIERS	0,00	3,65
	CHAPITRE 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	30 000,00	27 302,30
	CHAPITRE 013 ATTENUATIONS DE CHARGE	35 000,00	27 370,49
	CHAPITRE 042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	0,00	177 115,44
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	355 116,00	0,00
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 304 440,00	5 458 635,17
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		817 604,62

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Opération Chapitre Nature		Crédits 2016	Réalisations
SANS OPERATION		894 830,00	464 438,42
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	365 530,00	0,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT		0,00	177 115,44
041 OPERATIONS PATRIMONIALES		237 000,00	0,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		292 300,00	287 322,98
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00
N° 190 : TRAVAUX DE BÂTIMENTS		270 000,00	169 520,69
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		5 000,00	0,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS		265 000,00	169 520,69
N° 191 : TRAVAUX DE BÂTIMENTS SUITE A ETUDE ERP		20 000,00	0,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS		20 000,00	0,00
N° 192 : RESERVES FONCIERES ET TERRAINS		20 000,00	3 957,80
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES		20 000,00	3 957,80
N° 194 : CASERNE DES POMPIERS ET BATIMENT TECHNIQUE		10 000,00	2 890,60
23 IMMOBILISATIONS EN COURS		10 000,00	2 890,60
N° 222 : DIVERS MATERIELS ET OUTILLAGES		283 000,00	209 676,21
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		10 000,00	1 368,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES		273 000,00	208 308,21
N° 300 : VOIRIE - RESEAUX - SIDEC		497 000,00	210 790,26
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		170 000,00	9 711,91
23 IMMOBILISATIONS EN COURS		327 000,00	201 078,35
N° 333 : TRAVAUX DIVERS		23 600,00	12 532,22
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		13 600,00	11 134,40
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES		10 000,00	1 397,82
23 IMMOBILISATIONS EN COURS		0,00	0,00
N° 444 : AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DE LA RN5		1 119 000,00	607 071,87
23 IMMOBILISATIONS EN COURS		1 119 000,00	607 071,87
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		3 137 430,00	1 680 878,07

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Opération Chapitre Nature		Crédits 2016	Réalisations
SANS OPERATION		2 844 078,00	1 743 714,85
021	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	671 948,00	0,00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION	422 000,00	0,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		142 500,00	246 111,83
041 OPERATIONS PATRIMONIALES		237 000,00	0,00
10 DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES		868 230,00	912 162,21
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		0,00	0,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		502 400,00	582 828,16
204 SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEE		0,00	2 612,65
N° 190 : TRAVAUX DE BÂTIMENTS		0,00	30 917,38
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	30 917,38
N° 194 : CASERNE DES POMPIERS ET BATIMENT TECHNIQUE		0,00	0,00
13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
N° 193 : TRAVAUX GENDARMERIE		447 352,00	0,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		447 352,00	0,00
N° 222 : DIVERS MATERIELS ET OUTILLAGES		1 000,00	0,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		1 000,00	0,00
N° 300 : VOIRIE - RESEAUX - SIDEC		0,00	0,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS		0,00	0,00
N° 333 : TRAVAUX DIVERS		0,00	0,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
N° 444 : AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DE LA RN5		0,00	52 500,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	52 500,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		3 292 430,00	1 827 132,23
RESULTAT D'INVESTISSEMENT			146 254,16

Résultat d'Investissement de l'exercice N	146 254,16
Résultat d'investissement Reporté Année N-1	-365 529,57
Résultat Global d'Investissement cumulé	-219 275,41
Résultat de Fonctionnement de l'exercice N	817 604,62
Excédent de fonctionnement Reporté Année N-1	355 116,58
Résultat global de Fonctionnement cumulé	1 172 721,20
Résultat de l'Exercice N	963 858,78
Résultat Global cumulé	953 445,79

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2016 du budget principal de la commune.

b) compte administratif 2016 du budget annexe de la chambre funéraire**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Articles	Dépenses	Crédits 2016	Réalisations
011	Charges à caractère générale	2 550,00	740,31
65	Autres charges de gestion courante	300,00	254,13
66	Charges financières	2 500,00	2 409,84
67	Charges exceptionnelles	300,00	112,50
042	opérations d'ordre de transfert entre sections	4 700,00	4 467,28
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 600,00	0,00
TOTAL		16 950,00	7 984,06

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Articles	Recettes	Crédits 2016	Réalisations
70	Vente de produits fabriqués, prestations de service	1 400,00	1 591,72
77	Produits exceptionnels	9 270,00	9 270,00
042	opérations d'ordre de transfert entre sections	700,00	612,40
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	5 580,00	0,00
TOTAL		16 950,00	11 474,12
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			3 490,06

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Articles	Dépenses	Crédits 2016	Réalisation
040	opérations d'ordre de transfert entre sections	700,00	612,40
16	Emprunts et dettes assimilées	6 700,00	6 668,59
21	Immobilisations corporelles	1 800,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 100,00	1 332,82
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	2 146,00	0,00
TOTAL		13 446,00	8 613,81

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Articles	Recettes	Crédits 2016	Réalisations
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	2 146,00	2 145,12
040	opérations d'ordre de transfert entre sections	4 700,00	4 467,28
021	VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	6 600,00	0,00
TOTAL		13 446,00	6 612,40
RESULTAT D'INVESTISSEMENT			-2 001,41

RESULTATS

Résultat d'Investissement de l'exercice N		-2 001,41
Déficit d'investissement Reporté Année N-1		-2 145,12
Résultat Global d'Investissement cumulé		-4 146,53
Résultat de Fonctionnement de l'exercice N		3 490,06
Excédent de fonctionnement Reporté Année N-1		5 580,37
Résultat global de Fonctionnement cumulé		9 070,43
Résultat de l'Exercice N		1 488,65
Résultat Global cumulé		4 923,90

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2016 du budget annexe de la chambre funéraire.

c) compte administratif 2016 du budget annexe du lotissement Les Crêtets

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Article	Dépenses	Crédits 2016	Réalisations
011	Charges à caractère général	941 000,00	216 926,50
60	Achats et variation des stocks	941 000,00	216 926,50
62	Autres services extérieurs		
66	Charges financières	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	40 600,00	40 599,52
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00	0,00
	TOTAL	981 600,00	257 526,02

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Article	Recettes	Crédits 2016	Réalisations
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	981 600,00	257 526,02
71	Production stockée	981 600,00	257 526,02
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	0,00	0,00
79	Transfert de charges	0,00	0,00
	TOTAL	981 600,00	257 526,02
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		0,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Article	Dépenses	Crédits 2016	Réalisations
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	981 600,00	257 526,02
33	En-cours de production de biens	981 600,00	257 526,02
35	Stocks de produits	0,00	0,00
001	Déficit d'investissement reporté	40 600,00	0,00
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	1 022 200,00	257 526,02

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Article	Dépenses	Propositions du Maire	Réalisations
16	Emprunts et dettes assimilées	981 600,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 600,00	40 599,52
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	1 022 200,00	40 599,52
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT		-216 926,50

RESULTATS

	Résultat d'investissement de l'exercice N	-216 926,50
	Déficit d'investissement Reporté Année N-1	-40 599,52
	Résultat Global d'Investissement cumulé	-257 526,02
	Résultat de Fonctionnement de l'exercice N	-216 927,00
	Excédent de fonctionnement Reporté Année N-1	0,00
	Résultat global de Fonctionnement cumulé	-216 927,00
	Résultat de l'Exercice N	-433 853,50
	Résultat Global cumulé	-474 453,02

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2016 du budget annexe du lotissement Les Crétets.

d) compte administratif 2016 de la Zone d'activités André Lizon

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé	Crédits 2016	Réalisations
011	Charges à caractère général	315 000,00	50 154,32
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 208 102,00	946 550,65
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	2 523 102,00	996 704,97

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé	Crédits 2016	Réalisations
70	Produits des services	1 261 551,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 261 551,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	2 523 102,00	0,00
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		-996 704,97

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Article	Libellé	Crédits 2016	Réalisations
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 261 551,00	0,00
001	déficit d'investissement reporté	946 551,00	0,00

TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	2 208 102,00	0,00
--------------------------------------	---------------------	-------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Article	Libellé	Crédits 2016	Réalisations
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	2 208 102,00	946 550,65
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		2 208 102,00	946 550,65
RESULTAT D'INVESTISSEMENT			946 550,65

RESULTATS

Résultat d'Investissement de l'exercice N		946 550,65
Déficit d'investissement Reporté Année N-1		-946 550,65
Résultat Global d'Investissement cumulé		0,00
Résultat de Fonctionnement de l'exercice N		-996 704,97
Excédent de fonctionnement Reporté Année N-1		0,00
Résultat global de Fonctionnement cumulé		-996 704,97
Résultat de l'Exercice N		-996 704,97
Résultat Global cumulé		-996 704,97

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2016 du budget annexe de la ZA André Lizon.

- e) compte administratif 2016 du budget annexe de la ZA du Bois de l'Ours

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé	Crédits 2016	Réalisations
011	Charges à caractère général	115 000,00	52 095,51
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 032 824,00	1 331 691,93
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		2 147 824,00	1 383 787,44

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé	Crédits 2016	Réalisations
70	Produits des services	1 073 912,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 073 912,00	1 011 007,36
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		2 147 824,00	1 011 007,36
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			-372 780,08

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Article	Libellé	Crédits 2016	Réalisations
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 073 912,00	1 011 007,36
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		2 032 824,00	1 011 007,36

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Article	Libellé	Crédits 2016	Réalisations
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	2 032 824,00	1 331 691,93
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		2 032 824,00	1 331 691,93
RESULTAT D'INVESTISSEMENT			320 684,57

Résultat d'Investissement de l'exercice N		320 684,57
Déficit d'investissement Reporté Année N-1		-958 911,85
Résultat Global d'Investissement cumulé		-638 227,28
Résultat de Fonctionnement de l'exercice N		-372 780,08
Excédent de fonctionnement Reporté Année N-1		0,00
Résultat global de Fonctionnement cumulé		-372 780,08
Résultat de l'Exercice N		-52 095,51
Résultat Global cumulé		-1 011 007,36

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2016 du budget annexe de la ZA du Bois de l'Ours.

M. le Maire reprend la présidence de la séance. Marcel PROST l'informe que les comptes administratifs 2016 ont été adoptés à l'unanimité. M. le Maire remercie l'ensemble du conseil municipal pour ce vote de

confiance ainsi que le premier adjoint délégué aux finances, les services administratifs et Mme la Trésorière pour leur collaboration.

3.2 Approbation des comptes de gestion 2016

Le Receveur Municipal dresse les comptes de gestion récapitulant les budgets primitifs de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Le conseil Municipal approuve à l'unanimité ces comptes de gestion dressés (budget principal de la commune et budgets annexes du lotissement des Crêtets, de la chambre funéraire, de la Zone d'Activités André Lizon et de la Zone d'activités du Bois de l'Ours), pour l'exercice 2016 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur.

3.3 Affectation des résultats

a) budget principal de la Commune

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2016

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2015	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	RESTES A REALISER 2016 (FORMALISES COMME TELS AU BP 2016 LE CAS ECHEANT)	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT	
INVEST	- 365 529,57 €		146 254,16 €	739 953,16 €	- 739 953,16 €	- 959 228,57 €	(A)
				- €			
FONCT	911 346,15 €	556 229,57 €	817 604,62 €			1172 721,20 €	(B)

(A) à cumuler avec le résultat d'investissement de clôture 2016 du budget annexe ZA André Lizon, supprimé au 1^{er} janvier 2017 : 0,00(résultat nul), et le résultat d'investissement de clôture 2016 du BA Bois de l'ours, supprimé au 01/01/2017 : - 638 227,28, soit résultat d'investissement à prendre en compte : - 1 597 455,85 €

(B) à cumuler avec le résultat de fonctionnement de clôture 2016 du BA ZA ANDRE LIZON, supprimé au 01/01/2017 : -996 704,97 (déficit), et le résultat de fonctionnement de clôture 2016 ZA BOIS DE L'OURS, supprimé au 01/01/2017 : - 372 708,08 € (déficit) soit résultat de fonctionnement à prendre en compte : - 196 691,85 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	- 196 691,85 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1C	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	- 196 691,85 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	- 1597 455,85 €
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	- 196 691,85 €

b) budget annexe de la chambre funéraire

M. le Maire expose au Conseil Municipal que l'exercice 2016 :

- A généré un excédent de fonctionnement de	+ 3 490.06 €
- Considérant que les résultats antérieurs reportés sont de	+ 5 580.37 €
- Les résultats de fonctionnement cumulés s'élèvent à	+ 9 070.43 €

Il convient de procéder à l'affectation de ce résultat dans la section d'investissement, déficitaire de – 4 146.53 €.

Après en avoir délibéré **DECIDE** à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

• S'il y a lieu d'apurer le déficit antérieur, alors l'affecter obligatoirement au compte 1068	4 146.53 €
solde disponible	4 923.90 €
• A défaut de déficit à résorber ou s'il y a un solde disponible : Affectation à l'excédent reporté (compte R 002)	4 923.90 €

3.4 Vote des taux d'imposition

M. le Maire propose le maintien pour 2017 des taux qui avaient été augmentés en 2016 de 2 %.

Taxes	2016	2017
Taxe d'habitation	13.97	13.97
Taxe foncière sur les propriétés bâties	14.51	14.51
Taxe foncière sur les propriétés non bâtie	38.73	38.73
Taxe professionnelle/CFE	13.69	13.69

M. le Maire précise que les bases de la taxe d'habitation ont augmenté de 1.05%, les bases de la taxe foncière bâtie ont baissé de 0.03%, les bases de la TFNB ont augmenté de 1% et les bases de la CFE ont baissé de 1.02%.

Les taux de la commune des Rousses sont en dessous des moyennes nationale et départementale et des communes de même strate. Mais Les Rousses est une commune où les bases sont élevées.

Christophe MATHEZ rappelle que la taxe d'habitation rapporte 926 630 € à la commune, il serait donc dangereux de la supprimer.

Le conseil municipal décide à l'unanimité le maintien des taux mentionnés dans le tableau ci-dessus.

M. le Maire fait part de la réunion de la commission des finances qui a débattu sur le maintien ou non des taux des taxes communales directes.

3.5 Subvention de fonctionnement au budget annexe de la chambre funéraire

Après avis de la commission des finances du 30 mars 2017, M. le Maire propose le versement d'une subvention de fonctionnement au budget annexe de la Chambre funéraire d'un montant de 13 326 €.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de versement d'une subvention de fonctionnement de 13 326 € au budget annexe de la chambre funéraire.

3.6 Subvention de fonctionnement au CCAS

Après avis de la commission des finances du 30 mars 2017, M. le Maire propose le versement d'une subvention de fonctionnement au budget du CCAS d'un montant de 40 000 €.

Le CCAS doit payer et/ou engager en 2017 les travaux suivants :

- étanchéité de la dalle du garage de La Poste
- réfection des escaliers extérieurs pour l'accessibilité
- paiement de volets pour la salle des associations

- installation de barres à neige sur le toit de la ferme du Quêton
- maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'appartement de La Poste

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité le versement d'une subvention de fonctionnement de 40 000 € pour l'exercice 2017.

3.7 Budgets primitifs 2017

a) budget principal de la Commune

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Nature	Libellé compte	pour mémoire Budget 2016	Propositions 2017
CHAPITRE 011 CHARGES A CARACTERE GENERALE		1 322 000,00	1 323 800,00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		2 163 500,00	2 262 100,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		466 712,00	434 826,00
66 CHARGES FINANCIERES		131 000,00	110 000,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		6 000,00	10 000,00
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS		399 288,00	431 988,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		142 500,00	65 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES	1 492,00	779,30
002	DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00	196 691,85
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	671 948,00	317 674,85
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		5 304 440,00	5 152 860,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Nature	Libellé compte	pour mémoire Budget 2016	Propositions 2017
CHAPITRE 70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		577 607,00	588 106,00
CHAPITRE 73 IMPÔTS ET TAXES		2 387 345,00	2 456 433,00
CHAPITRE 74 DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		1 198 372,00	1 343 321,00
CHAPITRE 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		721 000,00	724 000,00
CHAPITRE 76 PRODUITS FINANCIERS		0,00	0,00
CHAPITRE 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		30 000,00	15 000,00
CHAPITRE 013 ATTENUATIONS DE CHARGE		35 000,00	26 000,00
CHAPITRE 042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		0,00	0,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	355 116,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		5 304 440,00	5 152 860,00
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			0,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Opération	Chapitre Nature	pour mémoire budget 2016	Propositions 2017
SANS OPERATION		894 830,00	2 289 655,85
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	365 530,00	1 597 455,85
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT		0,00	0,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES		237 000,00	237 000,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		292 300,00	355 200,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	100 000,00
N° 190 : TRAVAUX DE BÂTIMENTS		270 000,00	666 500,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		5 000,00	8 000,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS		265 000,00	658 500,00
N° 191 : TRAVAUX DE BÂTIMENTS SUITE A ETUDE ERP		20 000,00	100 000,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS		20 000,00	100 000,00
N° 192 : RESERVES FONCIERES ET TERRAINS		20 000,00	26 000,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES		20 000,00	26 000,00
N° 194 : CASERNE DES POMPIERS ET BATIMENT TECHNIQUE		10 000,00	1 000 000,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS		10 000,00	1 000 000,00
N° 222 : DIVERS MATERIELS ET OUTILLAGES		283 000,00	117 720,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		10 000,00	7 000,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES		273 000,00	110 720,00
N° 300 : VOIRIE - RESEAUX - SIDEC		497 000,00	362 000,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		170 000,00	47 000,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS		327 000,00	315 000,00
N° 333 : TRAVAUX DIVERS		23 600,00	131 000,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		13 600,00	2 400,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES		10 000,00	8 600,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS		0,00	120 000,00

N° 444 : AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DE LA RN5	1 119 000,00	657 500,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	1 119 000,00	657 500,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 137 430,00	5 350 375,85

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Opération Chapitre Nature		pour mémoire budget 2016	Propositions 2017
SANS OPERATION		2 844 078,00	5 061 735,85
021	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	671 948,00	317 674,85
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION	422 000,00	2 006 088,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	142 500,00	65 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	237 000,00	237 000,00
10	DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES	868 230,00	392 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0,00	314 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	502 400,00	1 729 973,00
204	SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEE	0,00	0,00
N° 190 : TRAVAUX DE BÂTIMENTS		0,00	0,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00
N° 194 : CASERNE DES POMPIERS ET BATIMENT TECHNIQUE		0,00	287 640,00
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	0,00	287 640,00
N° 193 : TRAVAUX GENDARMERIE		447 352,00	0,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	447 352,00	0,00
N° 222 : DIVERS MATERIELS ET OUTILLAGES		1 000,00	1 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 000,00	1 000,00
N° 300 : VOIRIE - RESEAUX - SIDEC		0,00	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00
N° 333 : TRAVAUX DIVERS		0,00	0,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00
N° 444 : AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DE LA RN5		0,00	0,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		3 292 430,00	5 350 375,85
RESULTAT D'INVESTISSEMENT			0,00

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif principal 2017.

b) budget annexe de la chambre funéraire

Articles	Dépenses	Pour mémoire budget 2016	Propositions du Maire
011	Charges à caractère générale	2 550,00	3 700,00
65	Autres charges de gestion courante	300,00	350,00
66	Charges financières	2 500,00	2 400,00
67	Charges exceptionnelles	300,00	300,00
042	opérations d'ordre de transfert entre sections	4 700,00	4 700,00
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 600,00	9 000,00
TOTAL		16 950,00	20 450,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Articles	Recettes	Pour mémoire budget 2016	Propositions du Maire
70	Vente de produits fabriqués, prestations de service	1 400,00	1 500,00
77	Produits exceptionnels	9 270,00	13 326,00
042	opérations d'ordre de transfert entre sections	700,00	700,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	5 580,00	4 924,00
TOTAL		16 950,00	20 450,00
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Articles	Dépenses	pour mémoire budget 2016	Propositions du Maire
040	opérations d'ordre de transfert entre sections	700,00	700,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 700,00	7 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 800,00	4 500,00
23	Immobilisations en cours	2 100,00	1 500,00
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	2 146,00	4 147,00

TOTAL		13 446,00	17 847,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Articles	Recettes	pour mémoire budget 2016	Propositions du Maire
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	2 146,00	4 147,00
040	opérations d'ordre de transfert entre sections	4 700,00	4 700,00
021	VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	6 600,00	9 000,00
TOTAL		13 446,00	17 847,00
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget annexe 2017 de la chambre funéraire.

c) budget annexe du lotissement Les Crêtets

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Article	Dépenses	Crédits 2016	Propositions du Maire
011	Charges à caractère général	941 000,00	913 000,00
60	Achats et variation des stocks	941 000,00	913 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 600,00	257 527,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00	216 927,00
TOTAL		981 600,00	1 387 454,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Article	Recettes	Crédits 2016	Propositions du Maire
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	216 927,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	981 600,00	1 170 527,00
71	Production stockée	981 600,00	1 170 527,00
TOTAL		981 600,00	1 387 454,00
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			0,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Article	Dépenses	Crédits 2016	Propositions du Maire
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	981 600,00	1 170 527,00
33	En-cours de production de biens	981 600,00	1 170 527,00
001	Déficit d'investissement reporté	40 600,00	257 527,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		1 022 200,00	1 428 054,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Article	Dépenses	Propositions du Maire	Propositions du Maire
16	Emprunts et dettes assimilées	981 600,00	1 170 527,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 600,00	257 527,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		1 022 200,00	1 428 054,00
RESULTAT D'INVESTISSEMENT			0,00

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget annexe 2017 du lotissement Les Crêtets.

4 – Dissolution des budgets annexes de la ZA André Lizon et de la ZA du Bois de l'Ours

M. le Maire propose au conseil municipal de dissoudre le budget annexe de la ZA André Lizon, les travaux d'aménagement étant terminés et le budget annexe de la ZA du Bois de l'Ours, la compétence ayant été transférée à la Communauté de communes au 1^{er} janvier 2017.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de dissoudre les budgets annexes de la ZA André Lizon et de la ZA du Bois de l'ours.

5- Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école privée sous contrat d'association Notre Dame des Neiges

M. le Maire fait part de la demande de l'OGEC de l'Ecole Notre Dame des Neiges sollicitant la participation de la commune des Rousses aux frais de fonctionnement de l'établissement.

Les élèves des Rousses inscrits au 1^{er} septembre 2016 de + de 3 ans sont répartis : 16 enfants en maternelle et 27 en élémentaire, soit 43 élèves rousselands.

Considérant que l'école Notre Dame des Neiges est passée en contrat d'association avec la commune et que selon l'article 89 de la loi du 16 août 2004 les dépenses des écoles sous contrat sont prises en charge dans les mêmes conditions que celles des classes des établissements publics,

Considérant que pour l'année scolaire 2015/2016 le coût de fonctionnement d'un élève en maternelle publique s'est élevé à 1 149.88 € et pour un élève en primaire publique à 314.68 €, soit pour les élèves de l'école Notre Dame des Neiges :

- 1 149.88 € x 16 élèves maternelle =	18 398.08 €
- 314.68 € x 27 élèves élémentaire =	8 496.36 €
total	26 894.44 €

La Commune des Rousses prend en charge :

- le salaire de l'agent d'entretien pour un montant de 23 794.32 €
- les transports pour le ski scolaire et sorties scolaires pour un montant de 330.80 €

26 894.44 – 24 125.12 = + 2 769.32 €

Le conseil municipal décide à l'unanimité le versement de la participation de 2 769.32 € à l'OGEC école Notre Dame des Neiges au titre de la participation de la commune des Rousses au fonctionnement de l'école privée sous contrat des Rousses pour l'année scolaire 2016/2017.

6- Participation des communes extérieures aux dépenses de fonctionnement des écoles publiques accueillant des enfants de ces communes – Année 2016-2017

M. le Maire rappelle que l'article 23 de la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 fixe les règles applicables à la répartition entre toutes les communes concernées des dépenses de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires publiques accueillant des enfants de plusieurs communes.

Considérant que ces enfants ont été inscrits dans les écoles des Rousses :

- Soit après accord et dérogation délivrée par le Maire de la Commune de domicile
- Soit parce qu'ils avaient commencé leur cycle scolaire et qu'il n'y a pas de remise en cause jusqu'à la fin du cycle maternel ou élémentaire des scolarisations

Les dépenses de fonctionnement calculées sur l'année scolaire 2015/2016 comprennent :

- les dépenses de fonctionnement : eau, électricité, fuel, produits et matériel d'entretien, cartouches d'imprimante, entretien et réparation des bâtiments, contrats d'entretien de la chaudière, du photocopieur, abonnements téléphone et Internet...
- les dépenses de personnel
- frais des fournitures scolaires
- fonctionnement des équipements sportifs : tennis, ski, voyage de classe
- intérêts des emprunts (uniquement pour l'école primaire)

Ainsi elles s'élèvent à :

- 113 838.15 € pour 99 élèves à l'école maternelle, soit un coût par élève de **1 149.88 €**
- 55 070.53 € pour 175 élèves à l'école élémentaire, soit un coût par élève de **314.68 €**

On peut se baser sur ces dépenses de fonctionnement pour estimer le montant des dépenses de fonctionnement de l'année scolaire 2016/2017.

M. le Maire précise que 3 enfants de Prémanon sont concernés, 2 à l'école maternelle et 1 à l'école élémentaire.

M. le Maire propose au conseil municipal de fixer le montant de la participation demandée aux Communes de résidence d'enfants scolarisés aux Rousses pour l'année scolaire 2016/2017 suivant :

- **1 149.88 €** par élève scolarisé à l'école maternelle publique
- **314.68 €** par élève scolarisé à l'école élémentaire publique

La présente décision sera notifiée à la Commune de Prémanon ainsi que la liste nominative des élèves afin qu'elle inscrive cette dépense au budget communal.

Christophe MATHEZ rappelle que la politique de la commune des Rousses est de garder ses élèves et le Maire refuse les dérogations si elles n'entrent pas dans le cadre de l'article L 212-8 du Code de l'éducation.

Le conseil municipal fixe à l'unanimité le montant de la participation demandée aux Communes de résidence d'enfants scolarisés aux Rousses pour l'année scolaire 2016/2017 suivant :

- 1 149.88 € par élève scolarisé à l'école maternelle publique
- 314.68 € par élève scolarisé à l'école élémentaire publique

7 – Tarifs d'urgence à la crèche

M. le Maire rappelle au conseil municipal que le tarif horaire pour l'accueil d'urgence d'enfants à la crèche de manière occasionnelle doit être calculé en fonction de la moyenne des tarifs appliqués au cours de l'année précédente.

Pour l'année 2017, le calcul effectué par Mme la Responsable de la crèche donne le résultat suivant :

- tarif horaire pour 1 enfant habitant la Commune : 2.17 €
- tarif horaire pour 1 enfant n'habitant pas la commune : 2.49 €

Le conseil municipal décide à l'unanimité le tarif d'accueil d'urgence de la crèche mentionné ci-dessus.

8 – Indemnité de fonction au Maire et aux adjoints : application de l'indice terminal

M. le Maire rappelle qu'en application du décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017 portant modification du décret n° 82-1105 du 23 décembre 1982 relatif aux indices de la fonction publique il convient de modifier le montant des indemnités du Maire et des Adjoints. Il sera calculé en référence à l'indice terminal du barème des traitements de la fonction publique à compter du 1^{er} janvier 2017.

Le conseil municipal décide à l'unanimité l'application de l'indice terminal du barème des traitements de la fonction publique à compter du 1^{er} janvier 2017 pour calculer le montant des indemnités de fonction du Maire et des Adjoints.

9 – Nouvelle délégation de compétence au Maire concernant la délimitation des terrains communaux

M. le Maire explique que le conseil municipal a la possibilité de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences qui figurent à l'article L 2122-22 du CGCT. Ces prérogatives ont été élargies par l'article 74 de loi n° 2017-257 du 28 février 2017. Le maire peut désormais, par délégation du conseil, procéder notamment à tous les actes de délimitation des propriétés communales et, dans le cadre des actions en justice ou de défense de la commune, transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 € pour les communes de moins de 50 000 habitants, et de 5 000 € pour les communes de 50 000 habitants et plus.

M. le Maire, étant régulièrement sollicité pour des délimitations de propriétés communales, propose au conseil municipal que celui-ci lui délègue cette compétence.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de déléguer au Maire la compétence de délimitation des terrains communaux.

10 – SIDEC :

a) Affaire n° 17 36014 – Electrification rurale – Renouvellement matériel vétuste 6ème tranche

M. le Maire rappelle que dans le cadre du service de l'éclairage public communal, il apparaît nécessaire de procéder à la réalisation du programme d'éclairage public de renouvellement de matériel vétuste 6^{ème} tranche. Gilles BOURQUI précise que les secteurs concernés cette année sont surtout La Cure et la Route Royale.

Une participation financière peut être allouée par le Syndicat Mixte d'Energies, d'Equipements et de Communications du Jura (SIDEC) dans la mesure où ce programme concourt à une meilleure gestion du réseau de distribution d'électricité dont il a la charge.

M. le Maire propose au conseil municipal les articles suivants :

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le programme d'éclairage public présenté et son programme estimatif 29 541.96 € TTC.

Il sollicite l'obtention d'une participation au SIDEC de 50 % du montant aidé de l'opération, soit 14 770.98 €.

La part de la collectivité, estimée à 14 770.98 € sera versée dans la caisse du receveur du SIDEC :

- A hauteur de 80 % avant le commencement des travaux
- Le solde après achèvement des travaux et présentation par le SIDEC du décompte général et définitif de l'opération.

b) Lotissement Les Crêtets : travaux d'éclairage public et d'électrification

M. le Maire présente le programme de travaux d'électrification, d'effacement de réseau existant, d'éclairage public et d'infrastructure téléphonique préparé par le SIDEC.

L'opération de viabilisation en réseaux secs concerne deux maîtres d'ouvrages :

- le SIDEC pour les travaux sur le réseau de distribution d'électricité et les réseaux de télécommunications ;
- la commune pour les travaux d'éclairage public.

M. le Maire propose au conseil municipal de conclure une convention désignant le SIDEC comme maître d'ouvrage unique de l'opération selon les termes d'un projet de convention.

Dans ce cas, les participations financières du SIDEC et de la commune font l'objet de conditions particulières précisées dans la convention, le SIDEC assurant le règlement des opérations et la commune apportant un financement pour la part de l'opération d'éclairage public, d'électrification et de réseau de communication demeurant à sa charge. Les conditions de participation financière seraient les suivantes :

nature des travaux	montant de l'opération	participations en €	montant SIDEC en €	participation commune en €	avance de la commune sur participation
électrification lotissement	315 718,30 soit 266 592,59 ht	ERDF : 108 503,18 TVA récupérable : 49 125,71	0	158 089,41	126 470,00
effacement réseau électrique	8 400,97	-	2 860,52	4 290,77	3 430,00
éclairage public infrastructure	104 666,55 plafonné à 78 929,58	-	19 732,40	84 934,15	67 950,00
téléphonique	60 987,36	-	12 197,47	48 789,89	39 030,00
Montant total	489 773,18	-	34 790,39	296 104,22	236 880,00

Le conseil municipal décide à l'unanimité la réalisation de ces travaux et autorise M. le Maire à demander une subvention au SIDEC selon les termes susvisés et à signer tout document relatif à cette affaire.

11 – Bilan forestier 2016 et programme de travaux 2017 - Forêt du Risoux et alpage de La Pillarde

Jean-Sébastien LACROIX présente le bilan 2016 de la forêt du Risoux et les propositions de coupe de bois 2017 :

Bilan 2016 :

	total en €	€/ha
total recettes de fonctionnement	123 974	203
total dépenses de fonctionnement	25 783	42
total dépenses d'investissement	8 945	15
total dépenses	34 728	57
total bilan avec aides	89 246	146
taux de réinvestissement	28 %	

Coupes de bois 2017 :

1. Assiette des coupes pour l'exercice 2017 :

DEMANDE à l'unanimité à l'ONF d'assurer une prestation d'assistance technique à donneur d'ordre ;

AUTORISE le Maire à signer le devis que lui présentera l'ONF pour l'exécution de cette prestation.

Pour 2017, les dépenses prévisionnelles sont estimées à 34 089.00 € HT et les recettes à 86 000.00 € HT.

Jean-Sébastien LACROIX présente le devis de l'ONF pour les travaux sylvicoles en futaie irrégulière sur les parcelles 2 et 3 pour un montant total de 9 940.00 € HT, et l'entretien du parcellaire (peinture) du chemin du Sablon sur 1 km pour un coût de 220.00 € HT soit 10 160.00 € ht. Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité pour la réalisation de ces travaux et autorise M. le Maire à signer le devis.

Alain DESPREZ présente ensuite le bilan de la Pillarde et le programme de travaux 2017 :

Il n'y a pas eu de coupe au programme 2016, juste un solde de l'année précédente de + 584 € et une dépense de frais de garderie pour un montant de 713 €, soit un solde négatif de – 129 €.

Pour 2017, il est prévu des travaux de maintenance et d'entretien du parcellaire sur les parcelles 4 et 5 et de l'abattage, façonnage et débardage de bois de chauffage sur la parcelle 3 pour un coût total de 3 500 € HT. Ce bois de chauffage pourra être utilisé à la chaufferie communale, soit vendu, pour une recette estimée à 2 800 €. Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce programme de travaux et autorise M. le Maire à signer le devis correspondant.

Alain DESPREZ rappelle que la Pillarde est un alpage d'une entité sylvo-pastorale avec diagnostic et plan de gestion contrôlé par le Parc Naturel Régional. Les lisières de forêt tendent à grignoter la pâture, la commune a donc engagé la réhabilitation du pré bois sur la parcelle 4 et souhaite réaménager le pré bois sur la parcelle 1 pour que le pâturage regagne sur la forêt. Il convient de se mettre d'accord aussi avec l'alpagiste. Il souhaite perpétuer ce mouvement initié par les prédécesseurs.

M. le Maire précise que cette question sera évoquée avec le GAEC de la Boverie qu'il reçoit prochainement.

Alain DESPREZ précise que la commune a été sollicitée par la communauté de communes du Pays de Gex pour des visites scolaires afin de les sensibiliser les élèves sur l'alpage (environ 12 sur mai et juin). Il est réservé car la haute chaîne a refusé les animations pour le festival des bergers en raison d'un trop grand nombre de personnes. Il pense qu'il faudrait diminuer le nombre de visites car cela peut gêner l'alpagiste.

12 – Travaux ENEDIS : convention de servitude de passage

M. le Maire informe le conseil municipal qu'ENEDIS va entreprendre des travaux de création d'une ligne électrique souterraine BTS 150 lieudit « le Fort des Rousses » (alimentation du projet Commando Games) et la ligne passera sur les parcelles E N° 770, 932 et 933 appartenant à la commune. ENEDIS demande l'autorisation d'établir à demeure dans une bande de 1 m de large, une canalisation souterraine sur une longueur totale d'environ 130 mètres ainsi que ses accessoires.

Le conseil municipal est favorable à la création de cette servitude et autorise M. le Maire à signer la convention de passage sur les terrains communaux.

13 – Adhésion 2017 au Conseil d'Architecture et d'Urbanisme du Jura (CAUE)

M. le Maire propose au conseil municipal de renouveler l'adhésion de la commune au CAUE du Jura pour l'année 2017. Le montant de l'adhésion s'élève à 200 €.

Il rappelle que la commune travaille avec le CAUE et notamment avec Mme CLEMENT, architecte, pour divers dossiers d'aménagement.

Le conseil municipal décide à l'unanimité le renouvellement de son adhésion au CAUE pour 2017.

14 – Motion de soutien à l'Association Mouchard TGV TER

M. le Maire propose au conseil municipal d'adopter la motion de soutien suivante :

« sur la suggestion de Bernard AMIENS, maire d'Arbois, avec l'appui de leur sénateur Gilbert BARBIER et de leur député Jean-Marie SERMIER, les collectivités membres de l'association Mouchard TGV TER, réunies en assemblée générale le 23 février 2017, constatent :

- que la mise en service de la LGV Rhin Rhône financée par la Région de Franche-Comté a réduit de façon drastique la desserte TGV de la gare de Mouchard autrefois bénéficiaire de 4 arrêts quotidiens,
- que les pratiques commerciales de la SNCF invitent systématiquement les usagers à des trajets évitant l'axe Mouchard Dole, toujours plus longs et plus coûteux,
- que la période de travaux engagée jusqu'à fin mai 2017 est jugée « cataclysmique » pour la crédibilité de la gare de Mouchard et sa desserte TGV déjà fragilisée par les suppressions permanentes ou provisoires du week-end,
- que le cadencement TER a réduit dans les mêmes proportions l'accès à Dole, premier bassin d'emploi du Jura et à la nouvelle capitale régionale Dijon et donc à des accès TGV supplémentaires en gare de Dole et Dijon
- que la ville de Salins qui vient d'ouvrir un nouveau centre thermal se trouve lourdement pénalisée par la suppression de la correspondance TER avec le TGV arrivant à Mouchard à 20h14.

En conséquence de quoi, les collectivités soussignées :

- insistent auprès de LYRIA pour que soient rétablis pour chaque jour de la semaine, au terme de la période de travaux prévue jusqu'en mai 2017, les deux arrêts quotidiens dont bénéficiait la gare de Mouchard jusque-là,
- demandent à la SNCF que soient mis fin aux pratiques commerciales invitant systématiquement à éviter l'axe Mouchard Dole et qu'elle propose toujours aux usagers de leur secteur un choix prioritaire Mouchard Dole Dijon
- demandent à la Région Bourgogne Franche-Comté d'engager, dans le cadre d'une stratégie de ligne qui concerne à la fois l'axe Frasné-Mouchard-Dole-Dijon et la ligne du Haut-Jura, une expérimentation limitée dans le temps qui permette un accès à Dole et à Dijon en début et fin de journée,
- demandent à la Région Bourgogne Franche-Comté de rétablir la correspondance TER vers Salins à l'arrivée du TGV à 20 h 14 en gare de Mouchard,
- invitent leur population à demeurer ou devenir usagers de leur gare et du transport ferroviaire de leur région.

La présente motion est adoptée à l'unanimité.

15 – Liste des marchés signés par M. le Maire

Pas de remarques

16- Questions et informations diverses

- reprise des travaux de la place de l'Omnibus : Christophe MATHEZ indique qu'ils reprennent, la plantation des plantes aquatiques se fera en avril. Il y aura une reprise du drain au pied du tremplin pendant les vacances scolaires et les enrobés de couleurs seront posés le 22 mai. La fin du chantier est prévue : fin mai. L'agence de l'eau est venue contrôler le dispositif de retenue d'eau pour le présenter aux autres collectivités.
- La journée de nettoyage aura lieu samedi 22 avril en même temps que « montagne propre ». Alain DESPREZ souhaite faire un recensement des barques de pêche et demande au PNR de valider et délimiter les zones de nidification. Une sensibilisation sera faite auprès des pêcheurs pour éviter ces zones sensibles.
- skate-park : Véronique GANGNERY souhaite des informations sur ce projet. M. le Maire indique qu'une somme de 100 000 € est inscrite au budget 2017. Christophe MATHEZ souhaite que la société vienne présenter le projet aux jeunes. Il sera installé vers le collège et sera fermé la nuit.
- Laurent CHARDON interroge M. le Maire sur la pompe à eau de la fontaine de Trélarce. M. le Maire répond qu'elle a été remise en état et restituée aux services techniques. Une réponse a été faite aux pétitionnaires.
- Vente du chalet de la Frasse par la commune de Lamoura : Laurent CHARDON regrette qu'il n'y ait pas eu d'opposition.
- chantier du commando games : ouverture le 1^{er} mai

- environnement : la saxifrage œil de bouc est une fleur qui a disparu de notre région et se trouve sur la liste rouge des fleurs protégées en Europe. Une tentative de réintroduction sera menée aux Rousses
- Elections présidentielles : le scrutin aura lieu les dimanches 23 avril et 7 mai 2017 de 8h à 19h
- Communauté de Communes de la Station Classée des Rousses Haut-Jura : Elisabeth BOUTERAON a donné sa démission. Elle sera remplacée par Annie BERTHET.

Prochain conseil municipal : jeudi 11 mai 2017 à 18h30.

Séance levée à 21h10
Le Secrétaire de séance,



Laurent CHARDON



Le Maire,



Bernard MAMET

